

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



1505 Responsable
Direction des Affaires Juridiques et
de la commande publique

N° 26682

DÉCISION

concernant la déclaration sans suite d'un
marché afférent à l'aménagement de la
route du Landou à Couzeix

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5212-10 ;
Vu la délibération n°23 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président ;
Vu le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment son article R.2124-2 ;

CONSIDÉRANT qu'une consultation auprès des 5 studios de l'accord cadre n'a permis de trouver d'aménagement et d'entretien des voies de Limoges Métropole ayant pour objet « l'aménagement de la route du Landou à Couzeix » a été lancée le 25 mars 2025, la date limite de remise des offres étant fixée au 25 avril 2025 à 12h00 ;

CONSIDÉRANT que les besoins de travaux d'entretien doivent être redéfinis ;

CONSIDÉRANT que les articles R.2124-1 et R.2124-2 du Code de la commande publique permettent à un établissement public de ne pas donner suite à une procédure pour un motif légitime qui est l'absence de besoin ;

CONSIDÉRANT qu'il convient dès lors de ne pas donner suite à la procédure lancée précédemment ;

DÉCIDE

La procédure liée au marché subordonné n°2025-00760000-00 relatif à « l'aménagement de la route du Landou à Couzeix » est déclarée sans suite pour motif légitime.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 15/05/2025

Publié le jeudi 15 mai 2025



Reçu de la Direction - Ministère de l'Intérieur
pour information et archivage (n° 26682) et
pour information et archivage (n° 26682)

DÉCISION

Décision concernant la déclaration sans suite d'un marché afférent à l'aménagement de la route du Landou à Couzeix

1 DOCUMENT - Publié le 15 Mai 2025



26682.pdf
(.pdf, 369,5 Ko)



TÉLÉCHARGER